

Quelques notes prises à la réunion de la poste en mairie de Versailles

le jeudi 26 janvier 2017

Présentation du directeur de la poste des Yvelines après courte introduction du maire de Versailles

Les tendances lourdes sur le comportement des clients de la poste en France

En 4 ans le chiffre d'affaire courrier et paquets est passé en France de 13 milliards à 10 milliards

La tendance va se poursuivre. La poste doit adapter ses dépenses à ses revenus

En 3 ans la fréquentation des bureaux de poste a diminué de 20%

Les « Amazon et petites PME » sont à l'origine d'une forte bataille sur les livraisons de colis et de journaux

Les années prochaines vont voir une tempête dans le milieu bancaire avec les développements Internet

Les efforts de diversifications de la poste (poste mobile, aide domicile) sont principalement en milieu rural

La poste ne demande pas de subventions aux collectivités ou à l'état.

Les nouveautés en milieu urbain

Relais poste dans surfaces commerciales mais sans abriter les services financiers

Services de conciergeries dans les grands immeubles

A Versailles à ce jour

dans la ville 9 bureaux, 650 visiteurs par jour à Clemenceau, contre 60 à Glatigny, dans des lieux publics : 11 automates de retraits billets, 9 casiers de retraits colis, 83 buralistes

24 guichetiers, 14 conseillers gestion et 5 conseillers patrimoine

Diminution des fréquentations dans tous les bureaux comme au niveau national

Rénovations de certains bureaux 1 million Euros dépensés à Versailles sur les 4 dernières années

Une opération nouvelle à Satory

Convention avec une supérette à Satory : horaire d'ouverture multiplié par 2,5 mais pas d'opération bancaire, Pb des tailles des colis acceptés, Protection discrétion en amélioration...

Une opération gagnante-gagnante pour la poste et le commerçant sans oublier le client dit la poste.

Ce n'est pas affirmé, mais c'est presque certain : A l'évidence certains bureaux à petite fréquentation seront appelés à migrer vers des commerçants voisins qui passeront des conventions avec la poste.

Il faudra faciliter la mobilité des personnes vers les bureaux restants (transports urbains).

J'ai posé deux questions : les horaires des levées de boîtes en diminution et les stationnements des véhicules de la poste qui ne disposent pas d'emplacements dédiés et perturbent la circulation dans les rues. Ce dernier point concerne l'aménagement des rues et les dessertes logistiques en ville.

Un article sera probablement publié dans TLNV de mercredi.